

Observatoire Régional Rhône-Alpes DT DICT
02/04/2024

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 novembre 2023	2
2. Points exploitants de réseaux {Slide 24 à 49}	2
3. Questions diverses	3
Glossaire :.....	4

Sont présents :

Nom	Prénom	Organisation
ABOU ASSAF	Elie	ENEDIS-DR Sillon Rhodanien
ALLOUCHE	Nicolas	GRT Gaz
BERNIAUD	Henri	EDF
BERTHET	Lionel	GrDF Réseaux Rhône-Alpes et Bourgogne
BERTHIER	Maud	ASEBTP
BOBEAU	Lionel	EUROVIA Délégation Centre-Est
CARPE	Sylvia	SOGEA RHONE-ALPES
EYNARD MACHET	Loris	ENEDIS-DR ALPES
FAILLE	François	Eau du Grand Lyon
GANDAIS	Cédric	GRDF
GERST	Anne-Sophie	RTE Rhône-Alpes Auvergne
GOMEZ	Fabien	Grand Lyon Métropole
GUICHERD	Léa	SADE CGTH
HIVET	Emmanuel	FDBTP69
LE MEUR	Sandrine	OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes
LIROLA	Thierry	SERPOLLET
LOUVAT	Paul	DREAL
MASCLAUX	Grégory	Grand Lyon Métropole
MEYER	François	DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
MILLIERAS	Pierre	SYNTEC Ingénierie/Presents/Sititudes
PEREZ	Patrick	BTP Rhône
POULY	Vincent	SYTRAL : syndicat mixte des transports pour le rhône et l'agglomération lyonnaise
RHETAT	Patrick	GRT GAZ
SAINTE-MARIE	Elodie	SOGELINK
VERRIER	Jean	GeoProcess - Représente la FNEDRE
YORILLO	Yves	ENEDIS

Assiste également à la réunion : Nina Delaunay, FRTP AURA

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 novembre 2023

Un tour de table a été réalisé avant de démarrer la réunion. Le compte-rendu a été approuvé.

2. Points exploitants de réseaux {Slide 24 à 49}

GRT Gaz {Slides 5-12} : En 2023, baisse du nombre de déclarations (-4%DT, -8%DICT, -16%DICT) en comparaison avec 2022. Baisse plus importante dans le 26 et le 69. -4% des ATU et -8% chantiers en infractions par rapport à 2022 (117 au total).

1DO dans le 42 le 04/03/2023, un REX avait été fait en observatoire. 6 accrochages au niveau national. Objectif de suivi des sensibilisations pour 2024 avec pour public cible les agriculteurs et les paysagistes.



Commentaires :

- *Quelle forme prennent les sensibilisations ? Présentation Power point avec la partie réglementaire : déclaration et rendez-vous, mais également les risques basés sur des retours d'expériences suite à des cas réels.*



L'observatoire propose de travailler sur les chantiers en infraction. Une analyse des causes profondes pourrait être effectuée sur certains cas. GRT Gaz indique être en train de classer les types d'entreprises concernées.

GRDF {Slides 13-20} : Baisse des déclarations. Hausse des dommages : +15% par rapport à 2022, 190 DO en 2023. 18% des dommages sans DICT. Alerte sur le 74 avec une très nette augmentation des DO. Dématérialisation du Constat Contradictoire. Matinale de la sécurité sera prévue dans le 69 cette année.

Retours d'expérience :

- Terrassement par pelle mécanique jusqu'au grillage avec indications sur les constats de dommage indiquant que certains opérateurs cherchent le grillage avant de s'arrêter. GRDF va faire des courriers sur ce point.
- Plusieurs retours sur des dommages réseaux gaz suite à des erreurs d'identification.



Commentaires :

- *Il s'agit d'un nouveau type de DO. Erreur d'identification des ouvrages puis le réseau est volontairement sectionné en pensant qu'il s'agissait de canalisations abandonnées d'eau.*
- *ENEDIS indique qu'il existe un questionnaire de demande de pique-coupage (en PJ).*



L'observatoire propose de travailler sur une procédure commune pour identifier les câbles afin de pouvoir trouver quelque chose à proposer aux acteurs concernés par la réglementation. Cela devra être une approche multi-partenariale afin de déterminer les techniques des uns et des autres pour identifier ce qu'il y a dans un réseau (GRDF mentionne par exemple des débitmètres). Cela pourrait également être l'occasion de mettre en avant les cas particuliers, par exemple : tuyau PE tubé dans tuyau en fonte.

RTE {Slides 21-27} : Augmentation du nombre de DT, diminution des DICT, maintien des DC. 10 DO en 2023 (3 en 2022).

Retours d'expérience :

- Electrification d'un ouvrier suite à amorçage engin de levage

- Amorçage de grue

ENEDIS {présentation en PJ} :

73 DO en 2024 en lien avec la réglementation, 110 DO sur le réseau sans travaux à proximité des réseaux. 40% des DO sont en domaine privé.

ENEDIS sillon rhodanien mentionne une augmentation des travaux sans DICT. Ils indiquent proposer des protections, des déposes puis poses selon le type de chantier avec des devis ou forfaits qui représentent des coûts supplémentaires non inclus dans les marchés car non anticipés. Ils interprètent cela comme pouvant être une cause de la baisse des DICT sur certain type de chantier.



- *Peut-on avoir le % d'acceptation des devis de protection ?*
- *Interrogation sur le rôle de la DREAL (ou de l'inspection du travail) dans ce cas de figure.*

Poursuite des actions de sensibilisation : Forum matériel et méthode avec la rue du marquage ENEDIS. Augmentation des visites inopinées sur tous types d'interventions. Exemple :



3. Questions diverses



- *EDF Hydro : Session de détection : un réseau passe dans un terrain privé et la personne ne veut pas accepter la détection. Que faire ? S'il y a une convention de servitude, elle sera obligée, sinon, le laisser en classe C et l'indiquer sur votre cartographie (équivalent à un échec de localisation).*
- *Grand Anancy : toutes les IC réalisées lors des travaux en eau potable du Grand Anancy sont reversées aux exploitants (mais sans facturation).*
- *Comité de concertation : les cas anonymisés seront présentés en REX la prochaine fois.*
- *L'AG de l'Observatoire National aura lieu à Paris le 11 juin.*



Piste d'actions 2024-2025 :

- **L'analyse des causes profondes sur des incidents GRT GAZ – GRDF**
- **Ouvrages inconnus / abandonnés : groupe de travail à lancer avec quelques entreprises / RP / exploitants**
- **Sensibilisation bâtiment/agriculteurs : RTE/ENEDIS/DREAL/OR/PROBTP**

- Travail sur le devenir d'exploitation des réseaux : empilement et proximité très forte des réseaux qui rendent casi impossible le respect des distances de sécurité. Complication des dépannages futurs.

La séance est levée.

Prochaine réunion 02/07/2024

Glossaire :

CTF : Clauses Techniques et Financières

DC : Déclaration conjointe

DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

DO : Dommage aux ouvrages

DT : Déclaration de projet de Travaux.

IC : Investigations complémentaires : action à caractère obligatoire de recherche de renseignements sur un ouvrage (type, emplacement, caractérisation, géoréférencement...) menée par le responsable de projet si l'exploitant en a fait la demande lors de sa réponse à la DT

ML : Mesures de localisation : action de détermination de l'emplacement d'un ouvrage menée à l'initiative de l'exploitant de cet ouvrage

OL : Opération de localisation : action à caractère non-obligatoire de recherche de renseignements sur un ouvrage (type, emplacement, caractérisation, géoréférencement...) menée à l'initiative du responsable de projet.

PCRS : Plan Cors de Rue Simplifié

RP : Responsable de projet

TU : Travaux Urgents